

1. ORGANISATION ET CHARGE DE TRAVAIL

- Les rôles et missions de chacun sont clairement définis.
- Les membres de l'équipe connaissent et s'impliquent dans le projet de santé.
- L'autonomie est favorisée et les tâches sont déléguées selon les compétences.
- Une bonne coordination entre professionnels facilite la mise en œuvre du projet de santé au service de la santé des patients.
- Les outils numériques de la MSP sont adaptés à l'utilisation des professionnels de santé.
- ...

2. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- Des espaces d'échange sont aménagés pour favoriser la communication et l'interconnaissance.
- Des zones de repos sont distinctes des zones de travail pour préserver la qualité de vie au travail.
- L'accessibilité des locaux prend en compte les situations de handicap.
- Des actions de bien-être améliorent le confort des professionnels.
- L'égalité professionnelle et l'inclusion sont garanties.
- ...

3. ÉQUILIBRE VIE PROFESSIONNELLE / PERSONNELLE

- Une flexibilité des horaires permet un meilleur équilibre.
- Le travail d'équipe tient compte des contraintes personnelles et professionnelles.
- Des événements de convivialité d'équipe renforcent la cohésion.
- Un parcours d'intégration accompagne les nouveaux arrivants, les stagiaires et les départs.
- Des entretiens individuels réguliers permettent un suivi personnalisé.
- ...

4. COMMUNICATION ET TRAVAIL EN ÉQUIPE

- Les réunions sont organisées avec méthode afin d'optimiser le temps de travail.
- L'entraide et le travail collectif sont encouragés.
- Des temps d'échange facilitent le partage d'idées et la communication.
- Un plan de communication interne est défini.
- Les professionnels sont informés régulièrement de l'avancée du projet de santé.
- ...

5. VALORISATION DE L'INVESTISSEMENT

- Les réussites individuelles et collectives sont mises en avant.
- Les valeurs communes sont définies collectivement, partagées et respectées au quotidien.
- Le travail accompli est reconnu par des feedbacks positifs.
- Des formations adaptées permettent de monter en compétences.
- Une transparence sur la rémunération garantit l'équité entre professionnels.
- ...

6. PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

- Une sensibilisation aux risques psychosociaux est mise en place.
- Des formations et des actions claires permettent de gérer les conflits.
- La formation continue améliore la sécurité et la prévention.
- Un soutien psychologique est disponible en cas de besoin.
- Des temps d'échange aident à identifier et prévenir les difficultés.
- ...

LA QVCT DES ÉQUIPES PLURIPRO

fécop

